

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 décembre 2013
Français
Original : anglais

**Lettres identiques datées du 2 décembre 2013,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Par la présente, je souhaite vous informer d'un incident qui est survenu ce matin. Un soldat syrien a violé l'accord sur la séparation des forces conclu en 1974 entre Israël et la Syrie en ouvrant le feu, depuis les territoires syriens, contre un avant-poste militaire des Forces de défense israéliennes situé en Israël.

Israël a multiplié les mises en garde par l'intermédiaire de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement et adressé de nombreuses lettres au Conseil de sécurité pour avertir qu'elle ne tolérera pas de telles provocations. Notre pays ne saurait rester les bras croisés quand la vie de ses soldats et de ses citoyens ne cesse d'être mise en danger.

Israël a jusqu'à présent fait preuve de la plus grande retenue. J'exhorte le Conseil de sécurité à réagir sans plus tarder, avant que la situation ne se dégrade davantage.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire circuler le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ron **Prosor**

